



PROJET PEDAGOGIQUE

Année 2019-2020



Sommaire

INTRODUCTION	1
DESCRIPTIF ET LOCALISATION	1
MODALITES D'ACCUEIL	1
Caractéristique du public.	1
Participation financière demandée aux familles :	2
Modalité d'inscription	2
INTENTIONS ET OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	3
Objectifs pédagogiques	3
Élargir l'offre d'accompagnement proposée auprès d'un public pré- adolescent (entre 10 et 14 ans).	3
Amener les enfants à s'investir autour d'un projet et à construire leurs propres vacances pour en être acteur. Travailler avec eux autour de l'autonomie et de la responsabilisation.	3
Amener une rencontre entre des enfants de différents milieux, de différentes origines, et ainsi permettre un vivre ensemble.	4
Assurer une première rencontre entre des élèves de CM2 (futur 6 ^e) et des collégiens, et ainsi mettre en place une première intégration.	4
Positionnement professionnel et travail avec les familles.	5
Composition d'équipe.....	5
Les fonctions des membres de l'équipe :	5
Les valeurs vécues au sein de l'équipe.....	6
La place des parents :	7
Projet d'activité	8
Organisation hebdomadaire.....	8
Les mini-séjours.....	8
Les vacances d'Automne	Erreur ! Signet non défini.
Les vacances d'hiver.....	9
FONCTIONNEMENT PARTICULIER	11
Assistance sanitaire :	11
Accueil des mineurs atteints de handicap :	11
Accueil individualisé :	11
Le travail avec la famille :	11
Le travail dans l'équipe.....	12
LES AUTRES PARTENAIRES ET INSTITUTIONS.....	13
La DRDJSCS et DDCSPP :	13
La Caisse d'Allocation Familiales :	13
La Mairie :	13
Les établissements scolaires :	14
EVOLUTION DU PROJET PEDAGOGIQUE	15



INTRODUCTION

L'Association la Clef (Culture, Loisirs, Enfance, Formation) a été créée et développée par l'actuel Maire de BARTENHEIM, Jacques GINTHER avec comme objectif de dynamiser son village qui compte à ce jour environ 3700 habitants. Ses domaines d'activités sont l'organisation d'activités "Culture & Loisirs", ainsi que la gestion des structures "Enfance" de la commune : le multi-accueil "Les Confettis" et le périscolaire "Les Robinsons".

L'association est subventionnée par la commune de Bartenheim et est habilitée par la CAF (Caisse d'Allocation Familiale) et par la DDCSPP du Haut-Rhin (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations).

L'ensemble de l'association "La CLEF" est géré par un conseil d'administration composé de membres bénévoles et présidée par Mme Marie SCHMITT.

L'accueil de loisirs "Les Robinsons" a été créé dans le but de proposer aux enfants des temps de loisirs adaptés tout au long de l'année.

Coordonnées de l'organisateur :

ASSOCIATION "La CLEF"
3, rue Charles Péguy - BP.2
68870 BARTENHEIM
Tel. : 03.89.68.99.87
Fax : 03.89.70.59.38
Site internet : www.assolaclef.fr
E-mail : administratif@assolaclef.fr

DESCRIPTIF ET LOCALISATION

Coordonnées de l'accueil :

« Le Caveau » de la Maison pour Tous
1, Grand Rue
68870 BARTENHEIM
Tél : 03.89.68.29.88
E-mail : jeunesse@assolaclef.fr

MODALITES D'ACCUEIL

Caractéristique du public.

Les enfants participants aux activités de l'Accueil Jeunes habitent essentiellement Bartenheim ou les communes avoisinantes. Ils sont inscrits pendant les vacances scolaires soit par les parents qui travaillent et qui ont ainsi besoin d'un moyen de garde, soit par les parents qui souhaitent que leurs enfants vivent des activités de loisirs attrayantes en collectivité. Dans tous les cas, ils attendent que leurs enfants soient pris en compte par une équipe pédagogique diplômée.

Les jeunes ont entre 10 (au CM2) et 14 ans (3^e), et le projet a donc été réfléchi pour ce public particulier. Nous accueillons alors 16 jeunes par semaine qui participent tous ensemble aux activités.



Participation financière demandée aux familles :

Adaptée selon les revenus de la famille, les modalités sont fixées par l'organisateur. Le prix du taux horaire est donc variable et est précisé sur une grille tarifaire distribuée aux familles.

Le prix proposé comprend la prise en charge de l'encadrement, des moyens de locomotion et de toutes les activités prévues par le programme en amont. Les familles participent aux frais exceptionnels engendrés par les activités mises en place à la demande des jeunes.

Modalité d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes en moyenne un mois avant le démarrage des vacances. Un livret d'inscription est disponible sur le site www.assolaclef.fr ou au péricolaire les Robinsons.



INTENTIONS ET OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

L'accueil Jeunes a été mis en place sous sa forme actuelle en 2017. Nous nous évertuons depuis à faire grandir et connaître ce projet auprès des instances locales, de possibles partenaires mais aussi des usagers. Nous avons su aussi préciser nos objectifs et les faire évoluer grâce à nos expériences passées et les avis que nous avons pu recueillir auprès des familles. Ainsi, les objectifs globaux sont similaires à chaque semaine d'accueil. Les activités et séjours proposés ne seront que des vecteurs à ces objectifs. Le cadre d'intervention sera avant tout régit par le positionnement des adultes responsables qui devront amener la dynamique nécessaire à la bonne réalisation de ce projet.

Objectifs pédagogiques

Élargir l'offre d'accompagnement proposée auprès d'un public pré- adolescent (entre 10 et 14 ans).

L'association la Clef a eu comme volonté d'élargir son offre d'accompagnement auprès des enfants du secteur de Bartenheim. La mairie propose à ce jour un certain nombre d'activités durant la période des vacances par le biais du projet « Atout Sport » qui propose essentiellement des activités sportives. L'idée de l'association est de diversifier le panel d'activités en se centrant sur des activités culturelles et pédagogiques, avec un prix attractif permettant également à des familles plus modestes d'accéder au projet. Nous avons ainsi ouvert un accueil qui n'était pas pris en charge par les offres actuelles de l'association (multi-accueil et centre de loisirs).

De ce fait, les activités ont été réfléchies pour être attractives envers un public de collégiens, et permettre des moments de convivialité propices aux échanges. Nous voulions aussi permettre aux jeunes de s'ouvrir aux événements culturels et artistiques qui nous entourent, et ainsi compléter ce qui pouvait être proposé à « Atout Sport ». Pour cela, dans la mesure du possible, nous cherchons tout particulièrement à assister aux événements ayant lieu aux périodes d'ouverture. De plus nous avons souhaité proposer des mini-séjours de manière régulière pour proposer une expérience différente de vie en collectivité.

Amener les enfants à s'investir autour d'un projet et à construire leurs propres vacances pour en être acteur. Travailler avec eux autour de l'autonomie et de la responsabilisation.

L'idée a germé du fait de l'orientation que prenait le projet. Nous cherchions à toucher un public âgé, et pour permettre une adhésion plus forte il nous paraissait pertinent de permettre une construction commune du projet.

Dans un premier temps, chaque lundi fait l'objet d'un temps d'échanges avec les jeunes participants afin de définir les activités complémentaires de la semaine. Nous rendons attentifs les jeunes au coût des activités, aux différentes réglementations auxquelles nous sommes soumis et aux différentes contraintes que peut présenter l'activité. Ainsi, ils peuvent déterminer leurs choix de manière éclairée et prennent leur part de responsabilité dans ce choix.

Dans un second temps, lors du déroulement des activités et lors des temps quotidiens nous insistons tout particulièrement sur la relation de confiance. Elle nous permet à terme, quand elle est acquise, de proposer aux jeunes des moments d'autonomie plus importants. Ainsi, ils savent qu'il est nécessaire pour eux d'être à l'écoute des directives qui peuvent être données, de respecter le cadre donné, pour pouvoir gagner une certaine indépendance durant la semaine.



Dans un dernier temps, nous favorisons au maximum l'échange entre les jeunes et les adultes pour toutes les questions qui pourraient survenir durant les semaines d'accueil. Ils sont impliqués dans chaque décision, et l'adulte est alors uniquement garant de la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant, et du bon déroulement de la semaine. L'adulte a aussi un rôle de médiateur lors de résolution des conflits, ou d'amener des temps d'échange, de débat, autour de différents thèmes en lien avec des problématiques du public.

En 2019, nous avons choisi de particulièrement accentuer ce dernier point puisque nous proposerons durant toute l'année des temps réfléchis en amont sur le thème des réseaux sociaux. Nous avons fait ce choix suite à différentes observations que nous avons pu faire durant l'année 2018, et qui venait montrer que les réseaux sociaux dès le CM2 ont une part importante dans le quotidien des jeunes. De fait, il nous paraissait intéressant et nécessaire d'aborder ce point.

Amener une rencontre entre des enfants de différents milieux, de différentes origines, et ainsi permettre un vivre ensemble.

L'expérience du périscolaire nous a permis de constater qu'à Bartenheim étaient accueillies des familles de multiples origines, chacune avec leurs cultures, leurs histoires. Il nous paraît alors intéressant que les jeunes s'apportent mutuellement, se rencontrent et échangent, pour ainsi amener une meilleure cohésion, une compréhension de chacun. Nous nous appuyerons sur les différents temps d'activité pour permettre d'atteindre cet objectif. Les temps des repas et les séjours seront particulièrement propices à la sensibilisation autour des individualités de chacun.

De plus, du fait du fonctionnement de l'Accueil Jeunes orienté autour de la consultation de chacun, nous incitons chaque enfant à prendre aux échanges. La même valeur est accordée à la parole de chacun, ce qui rend indispensable le respect de chacun.

Assurer une première rencontre entre des élèves de CM2 (futur 6^e) et des collégiens, et ainsi mettre en place une première intégration.

Durant l'année, nous avons travaillé au sein du périscolaire à permettre une meilleure autonomie des enfants en classe de CM2. Ainsi, il nous a paru intéressant de les inclure au projet et donc de permettre une passerelle entre la primaire et le collège. Il s'agit aussi pour nous de nous appuyer sur un groupe d'enfants connus qui apporte une certaine stabilité au projet. Cet objectif sera réalisé en faisant participer tous les jeunes à des activités communes mais aussi en amenant les plus grands à proposer et construire des activités pour les plus jeunes du groupe. Les différentes vacances déjà menées ont pu montrer que ces rencontres étaient positives, et qu'il nous fallait vraiment accentuer ce point en faisant un maximum d'activités tous ensemble.

De plus, nous constatons que les CM2 sont en attentes d'activités plus personnalisées qui les mettent en position de responsabilité. De ce fait, nous observons une augmentation significative de jeunes de CM2 inscrit à l'Accueil Jeunes.



Positionnement professionnel et travail avec les familles.

Composition d'équipe

NOM	PRENOM	ROLE	DIPLOMES
SCHREIBER	David	Directeur Structure Accueil de Loisirs	DEJEPS ASEC mention DPTR, BPJEPS LTP option NEP, BAFA, BAFA
GUGLIUCCIELLO	Loïck	Educateur Spécialisé - Directeur Accueil Jeunes	DEES, BAFA
KLEIN	Aline	Animatrice	BPJEPS LTP, BAFA, BAFA
BILGER	Marine	Animatrice	BPJEPS LTP, BAPAT
RAVI	Jessica	Animatrice	BAPAT, BAFA
HOTTINGER	Kylian	Animateur	Bac Pro SPVL

Les fonctions des membres de l'équipe :

Le directeur de structure (sous l'autorité du Directeur Général) :

- Définir et élaborer, avec le Directeur Général et le Conseil d'Administration, les orientations stratégiques en lien avec la structure ;
- Manager et gérer les ressources humaines ;
- Gérer la structure sous les volets administratifs, financiers, techniques et pédagogiques ;
- Représenter la structure auprès des partenaires et en assurer le développement ;
- Relations et communications avec les familles.

L'éducateur spécialisé :

Auprès des jeunes :

- Organiser le travail auprès des jeunes, en cohérence avec le projet pédagogique ;
- Identifier et répondre aux besoins des jeunes ;
- Organiser et animer différentes activités et ateliers adaptés aux besoins et possibilités des jeunes ;
- Organiser et rythmer le déroulement de la journée ;
- Etre disponible et à l'écoute des jeunes.
- Etre en lien avec les parents

Auprès des parents :

- Accueillir les parents, être disponible et à leur écoute ;



- Intégrer les parents dans la vie de la structure en leur expliquant la démarche pédagogique, raconter la journée des jeunes, les temps forts, les progrès mais également les difficultés ;
- Aller à la rencontre des parents, en gardant bien les notions de confidentialité et de secret professionnel qui les lient.

En interne :

- Participer activement aux réunions, exprimer leurs idées et opinions ;
- Avoir le souci d'une cohérence dans leur travail auprès des enfants et des familles ;
- Assurer la mise en place et la promotion de l'accueil jeunes.

La prévention :

- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- Observer les enfants afin de détecter tous signes de mal-être ou maltraitance et le signaler au responsable de la structure ;
- Respecter les règles d'hygiène et la méthode HACCP.

Les valeurs vécues au sein de l'équipe

Le respect de l'enfant, des parents et des collègues :

- Reconnaître les différences individuelles ;
- Reconnaître le travail de chacun, quel que soit son statut, sa fonction ;
- Reconnaître la parole de chacun, enfants, parents et professionnels.

Les principes qui nous animent :

L'équipe d'encadrement procède régulièrement à de nombreuses réflexions autour de différentes thématiques en lien avec l'accueil des jeunes. Nos pratiques collectives ont ainsi été posées avec discernement et s'articulent autour de :

- La communication ;
- L'entraide ;
- L'écoute ;
- La remise en question permanente ;
- La bienveillance ;
- Le respect ;
- La confiance.

Les réunions d'équipe :

Elles permettent de prendre le temps de préparer le programme, le projet pédagogique ainsi que les activités quotidiennes.

La formation des stagiaires :

Nous accueillons régulièrement des stagiaires mais avant l'intégration en structure, il nous semble important de définir les objectifs du stage : ceux imposés par l'organisme de formation et ceux propres à chaque stagiaire. Son accompagnement est ainsi orienté en



fonction des besoins mais aussi des attentes du stagiaire. Un tuteur est systématiquement désigné pour accompagner individuellement chaque stagiaire.

En fonction des diplômes préparés, nous accueillons des stagiaires :

- BAFA¹ ;
- BAFD² (en interne uniquement) ;
- BAPAAT³ ;
- BPJEPS⁴ ;

La place des parents :

Le professionnel doit être un relais des parents et non un substitut. Il doit donc être garant de la continuité du lien qui unit l'enfant à ses parents. Ainsi, les parents sont les premiers éducateurs et les professionnels ont un rôle de partenaire éducatif important à jouer.

La collaboration s'établit avant tout par des échanges quotidiens.

Les échanges entre les familles et les professionnels sont importants car ils ont pour objectifs de :

- Permettre aux parents et aux professionnels de se transmettre le vécu journalier ;
- Permettre une continuité éducative dans la prise en charge des jeunes ;
- Favoriser la coopération éducative.

Pour favoriser ces échanges, le professionnel doit être disponible et à l'écoute des parents et mettre en place une relation de confiance mutuelle.

Moyens d'échanges et/ou de communication mis en place :

- Echanges verbaux au moment de l'accueil ;
- Etre à l'écoute des parents, de leurs demandes et/ou de leurs craintes (les rassurer) ;
- Les manifestations pour favoriser les rencontres (fête de fin d'année, rétro-trimestre, réunion d'accueil en début d'année, etc.) ;
- Interventions éventuelles des parents dans la vie de groupe (interventions ponctuelles dans le cadre d'un projet par exemple) ;
- La mise en place ponctuelle de support souvenir ou journal ;
- L'affichage de photos à l'accueil ou sur le site internet de plaquettes résumant les activités auxquelles participent les jeunes ;
- Les programmes conçus et édités à l'attention des familles ;
- Les courriers d'information (par courrier ou par e-mail) ;
- La demande de rendez-vous avec la famille en cas de besoin ;
- Mise en place ponctuelle d'un questionnaire d'évaluation afin soit de cerner les attentes des parents vis-à-vis de l'Accueil Jeunes, soit d'évaluer un ou plusieurs points bien précis.

¹ Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

² Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur

³ Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien

⁴ Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports



Projet d'activité

Organisation hebdomadaire.

Au regard du fonctionnement de l'Accueil Jeunes, les inscriptions se font à la semaine durant les vacances scolaires. Nous les accueillons de 13h30 à 18h, mais nous organisons aussi une journée complète et une soirée par semaine. Ces choix se sont faits pour deux raisons :

- Permettre une organisation à la semaine avec les jeunes en mobilisant avec eux le lundi après-midi pour la réflexion et la prise décision sur le déroulement de la semaine. (Ce point est développé plus longuement dans les objectifs pédagogiques).
- Respecter le rythme de chacun en permettant un temps de repos plus important le matin tout en maintenant la possibilité d'activités plus longue.
- Pour les activités à la journée, les horaires seront en général de 9h30 à 18h. Pour les activités en soirée, nous finirons aux alentours de 22h hormis activités hors secteur de Bartenheim nécessitant un long trajet où nous pourrions prolonger jusqu'à 22h45.

Les mini-séjours.

Durant l'année nous organisons des mini-séjours qui durent deux à trois jours. Nous souhaitons principalement proposer des séjours dans des lieux qui rompent avec le quotidien des jeunes, et de préférence permettant un certain retour à la nature dans des lieux isolés.

Nous prévoyons une partie des activités des séjours en amont mais nous proposons tout de même aux jeunes de faire certains choix sur la semaine (les repas, certaines activités ou nuitées, ...). Une semaine s'organise comme il suit :

- Lundi après-midi (13h30-18h) : Préparatifs et organisation avec les jeunes.
- Mardi après-midi (13h30-18h) : Achat de ce qui sera nécessaire pour les repas avec les jeunes.
- Mercredi à vendredi : Séjour.



Les vacances d'hiver

Vacances d'hiver : Semaine du 17 février 2020 au 21 février 2020					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Préparation Animateur	Récupération Véhicule 11h - 12h15	Sortie extérieurs : luge + ferme auberge + marche et Au choix des jeunes		
Midi					
Après-midi	Prépa avec les jeunes. 13h15 - 18h15	Repas Ciné - Débat			
Soir					
				Au choix des jeunes	
				Retour véhicule. 18h15 - 19h15	



Vacances d'hiver : Semaine du 24 février 2020 au 28 février 2020

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Préparation Animateur	Récupération Véhicule 11h - 12h15	Séjour Strasbourg : Visite guidée du Centre-Ville + Visite du musée d'Art Moderne + Veillée "Bar à jeux".		Séjour Strasbourg : au choix des jeunes.
Midi					
Après-midi	Prépa avec les jeunes. 13h15 - 18h15	Au choix des jeunes + Préparation Séjour			
Soir					Retour véhicule. 18h15 - 19h15



FONCTIONNEMENT PARTICULIER

Assistance sanitaire :

Les référents sanitaires sont autorisés à soigner les enfants blessés et à donner des médicaments (ponctuellement, avec photocopie de l'ordonnance et notation du nom de l'enfant et de la posologie sur la boîte de médicaments).

Tous les soins prodigués sont systématiquement notés sur le registre de soin.

Une fiche individuelle de suivi sanitaire est également remplie en cas de souci de santé afin de "suivre" l'enfant tout au long de la journée (dans les écoles et le périscolaire) et ainsi signaler aux parents le soir les soins qui lui ont été donnés.

Cette fiche a été élaborée par le périscolaire avec la participation des écoles afin d'être mise en place et utilisée par toutes les structures.

Accueil des mineurs atteints de handicap :

La structure est conçue de façon à accueillir un mineur atteint de handicap (accès facile, porte large, toilette, ascenseur pour accéder à l'étage).

La loi du 11 février 2005 précise que l'accueil de l'enfant porteur de handicap est l'une des missions des structures d'accueil.

Les objectifs de ces accueils sont de :

- Accepter l'enfant tel qu'il est ;
- Donner les mêmes chances à tous les enfants ;
- Accompagner l'enfant dans son développement : développer ses ressources et non pas se limiter à évaluer ses manques ;
- Aider l'enfant à accepter le regard de l'autre (tout en sensibilisant les autres enfants au regard qu'ils portent) ;
- Avoir un regard différent, en tant que professionnels et adultes, sur la réalité du handicap ;
- L'aider à grandir dans le groupe : socialisation et enrichissement mutuel ;
- Proposer une ouverture sur le handicap aux enfants et aux familles : vivre au quotidien le respect et la tolérance.
-

Accueil individualisé :

L'accueil d'un enfant porteur de handicap et/ou atteint de maladie chronique se déroule sous deux aspects essentiels :

Le travail avec la famille :

- Découvrir l'enfant avec les parents, leurs attentes, les motivations d'inscrire leur enfant dans la structure ;
- Recueillir un maximum d'informations, notamment médicales (éventuellement, remplir une "fiche d'autonomie") ;
- Mettre ensemble en place un projet à finalité éducative ;



- Echanger régulièrement avec les parents ;
- Préparer une orientation future pour l'enfant vers une autre institution.
-

Le travail dans l'équipe

- Observer l'enfant pour mettre en place un projet adapté et évolutif ;
- Concerter régulièrement l'équipe éducative pour qu'il y ait une cohérence et une continuité pour l'enfant ;
- Adapter la prise en charge, l'analyser, la réajuster ;
- Travailler sur la différence, la tolérance, le respect de l'autre dans le groupe d'enfants ;
- Mettre en place aussi souvent que possible un partenariat avec des institutions spécialisées.



LES AUTRES PARTENAIRES ET INSTITUTIONS

La DRDJSCS et DDCSPP :

Le principe de Protection des Mineurs mis en place en France depuis 2007 spécifie que les mineurs accueillis hors du domicile parental pendant le temps hors scolaire (accueils collectifs à caractère éducatif), sont placés sous l'autorité publique. Cette dernière recense ainsi les déclarations des accueils collectifs de mineurs et spécifie les règles qui s'y appliquent à travers un ensemble de dispositions législatives et réglementaires (Code de l'Action Sociale et des Familles, Code de la Santé Publique, code de l'Education, etc.).

Dans chaque région française de métropole, la direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (DRJSCS) est un service déconcentré de l'État chargé d'appliquer sa politique dans les domaines de l'action sociale, de la jeunesse (en dehors de l'éducation), du sport et de la vie associative. Au niveau départemental, ce sont les Directions Départementales de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations qui officient. Ces institutions qui représentent le ministère de tutelle des Accueils Collectifs de Mineurs (Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports).

En alsace, nous trouvons :

- La DRDJSCS de Strasbourg ;
- La DDCSPP de Colmar.

La Caisse d'Allocation Familiales :

La Caisse d'allocations familiales (CAF) est un représentant local de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), qui forme la branche "famille" de la Sécurité sociale. Chaque CAF est un organisme de droit privé, à compétence territoriale, chargé de verser aux particuliers des aides financières à caractère familial ou social, dans des conditions déterminées par la loi, dites prestations légales. Chaque Caf assure en outre, à l'échelle locale, une action sociale essentiellement collective par une assistance technique et des subventions à des acteurs locaux de la vie sociale (mairies, crèches, MJC, centres de loisirs, etc.).

Cela se transcrit par des subventions de fonctionnement envers l'Accueil Jeunes, la possibilité d'établir des dossiers de subvention pour investissement ou dans le cadre de projets spécifiques ou encore la gestion des aides aux loisirs pour les familles appelées "bons CAF".

La Mairie :

La commune de Bartenheim soutient financièrement l'association par le biais d'une subvention de fonctionnement conventionnée. Le fonctionnement du périscolaire et des centres de loisirs (entre autres) est ainsi régulièrement étudié lors de Comités de Pilotage.

La forte volonté politique de soutenir les activités de l'association ne s'arrête pas à l'aspect financier, de nombreux contacts et partenariats sont régulièrement mis en place avec différents services (service Culturel, service Sports & Jeunesse, service Technique, etc.) afin d'organiser les activités.



Les établissements scolaires :

Les écoles et collèges sont considérés comme des partenaires éducatifs majeurs car les enfants et jeunes y passent l'essentiel de leur journée (pendant la période scolaire). S'il est certain que le cadre de vie entre l'école et l'Accueil Jeunes est différent (concentration et travail à l'école, détente et loisirs à l'Accueil Jeunes), il nous semble important de communiquer et parfois d'entreprendre des actions complémentaires. Cela nécessite une entente volontaire et réciproque entre l'équipe enseignante et l'équipe d'animation pour que les résultats soient bénéfiques pour les jeunes.

Le partenariat avec l'équipe pédagogique des écoles et du collège dans le cadre de l'accueil se limite pour le moment à la communication sur l'existence de cet accueil. Des affiches et des flyers sont déposés dans les établissements. Néanmoins dans la perspective d'une continuité à ce projet, nous avons aussi pris le temps de rencontrer les chefs d'établissement pour échanger sur les attentes qu'il pouvait avoir par rapport à l'accueil des jeunes, et quels outils ou moyen il pourrait nous mettre à disposition pour faire grandir ce projet.



EVOLUTION DU PROJET PEDAGOGIQUE

En constante évolution, ce projet pédagogique a été développé afin de mettre en avant non-seulement le travail effectué auprès des jeunes mais également les valeurs vécues et transmises au sein de l'association La CLEF, lors des centres de loisirs (un projet pour chaque période). Nous mettrons en place un certain nombre d'outils permettant aux jeunes de pouvoir gagner en autonomie dans les choix d'activité.

Une place particulière sera également réservée aux relations que nous avons mises en place (ou que nous souhaitons mettre en place à l'avenir) avec nos différents partenaires.